

À CHAQUE ÂGE SA VACCINATION!

La vaccination à 15-16 ans

Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles

édition **2022**

Pourquoi vacciner?

Pour se protéger contre certaines maladies.

Les vaccins utilisés dans le Programme de vaccination contiennent des fragments d'un virus ou d'une bactérie, ou une faible quantité de ceux-ci tués ou affaiblis.

Grâce aux vaccins, le système immunitaire se prépare à les reconnaître et à les combattre.

S'il les rencontre encore une fois, il pourra plus facilement les neutraliser.

Pour protéger les autres contre certaines maladies.

Quelques personnes ne peuvent pas être vaccinées : nourrissons trop jeunes, personnes pour lesquelles c'est médicalement contre-indiqué.

Plus il y a de personnes vaccinées contre une maladie, moins le virus ou la bactérie circulent dans la population, ce qui protège notamment les personnes qui ne peuvent pas être vaccinées.

Des réactions sont-elles possibles ?

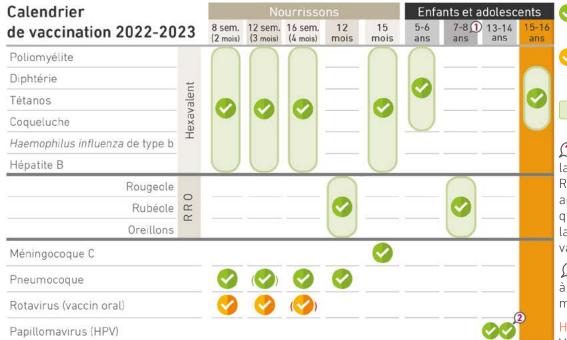
Certains effets indésirables sont possibles.

Ils sont généralement **sans gravité**: rougeurs, légère douleur à l'endroit où l'injection du vaccin est faite et fièvre de courte durée

Ces réactions disparaissent après quelques jours au maximum.

Pour plus d'informations, consultez votre médecin traitant ou le site: www.vaccination-info.be





Ce calendrier est susceptible d'être modifié au fil des ans.

Il peut éventuellement être adapté à votre enfant, parlez-en avec votre médecin.

 Recommandé à tous et gratuit

Recommandé à tous, remboursé mais pas

gratuit
Vaccin combiné

Vaccin combiné (une seule injection)

Depuis septembre 2020, la deuxième dose du vaccin RRO est administrée à 7-8 ans. Les enfants plus âgés qui n'ont pas encore reçu la vaccination peuvent être vaccinés à 11-12 ans.

2 Vaccination en 2 doses à 6 mois d'intervalle (minimum 5 mois d'écart)

Hexavalent:

Vaccin qui confère une protection contre 6 maladies.

Quels vaccins sont recommandés à 15 - 16 ans ?

1 injection d'un vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche.



En retard de vaccination?

Un **rattrapage** en 1 injection pour les jeunes **n'ayant pas encore reçu** les 2 doses de vaccin contre la rougeole-rubéole-oreillons **(RRO)**.

Un rattrapage pour tous les adolescents n'ayant pas encore reçu le vaccin contre le papillomavirus humain (HPV). Gratuit dans le cadre du Programme pour les adolescents nés à partir de 2006.

Un **rattrapage** pour tous les jeunes qui ne sont pas vaccinés contre l'**hépatite B**.

EN PRATIQUE

Qui peut vacciner?

- Votre médecin traitant ;
- L'équipe de Promotion de la Santé à l'École; L'équipe vérifie le statut vaccinal des élèves à chaque bilan de santé.

Selon les âges, elle peut proposer une vaccination prévue dans le calendrier vaccinal ou un rattrapage; ou vous proposer de prendre contact avec votre médecin traitant.

Qu'allez-vous payer?

- Les vaccins sont gratuits et fournis directement par le professionnel de santé qui participe au Programme de vaccination. Il ne faut pas l'acheter en pharmacie.
- > Seuls les éventuels **frais de consultation** chez le médecin traitant sont à votre charge.
- Vous n'avez aucun frais dans le cadre de la Promotion de la Santé à l'Ecole.





FOCUS

La coqueluche, une maladie encore bien présente chez nous.

- La coqueluche est une maladie très contagieuse, transmise par voie aérienne. Elle est causée par une bactérie.
- ➤ La coqueluche met de 7 à 10 jours avant de se déclarer. Les symptômes sont: nez qui coule, fièvre et toux qui peut être persistante et peut évoluer en épisodes de toux violente (quintes de toux). Les symptômes durent habituellement de 6 à 10 semaines.
- Les complications de la maladie sont: otite, pneumonie, convulsions, encéphalite, hernie ou fracture de côtes suite aux guintes de toux.
 - La maladie est particulièrement sévère, et peut être mortelle, chez les nourrissons dans les premiers mois de vie.
- Une personne peut faire plusieurs fois la coqueluche au cours de sa vie. La protection donnée par le vaccin ou par la maladie persiste seulement quelques années.
- Souvent, ce sont les adolescents et les adultes qui contaminent les nourrissons. Il est donc important d'effectuer des rappels de la vaccination tant pour sa propre protection que pour protéger les autres.

Pour plus d'informations, consultez votre médecin traitant ou le site : www.vaccination-info.be



Le système de commande de vaccins, et d'encodage des données vaccinales, utilisé par les vaccinateurs dans le cadre du Programme, se nomme e-vax.

Ce système permet d'enregistrer les dates de vaccination et de constituer le registre vaccinal permettant le suivi de votre vaccination.

Les données sont gérées dans le respect de la loi relative à la protection de la vie privée.

Si vous ne souhaitez pas que vos données vaccinales soient encodées, informez-en votre vaccinateur.





